

Projet Fédératif 2026-2031

Version complète avec travaux intermédiaires



Fédération
Entraide
Protestante

Préambule

Ce document présente une démarche qui s'étale dans le temps, un processus de construction fédérative, vivant et donc évolutif. Le lecteur y retrouvera certains textes anciens : charte de la FEP datant de 1999, plan stratégique 2019-2025, carte d'identité de la FEP co-construite en 2022, etc... Il y découvrira également les étapes du processus d'élaboration du nouveau projet fédératif 2026-2031. Ce texte, construit dans une large collégialité, est l'aboutissement d'un travail collectif entre septembre 2024 et novembre 2025 qui a mobilisé l'ensemble des acteurs de la Fédération - administrateurs, adhérents, salariés, bénévoles - dans une dynamique de dialogue et d'approfondissement. Plus de mille contributions ont été collectées, de nombreux ateliers ont été organisés et la rédaction finale a été adoptée par le conseil d'administration du 21 novembre 2025. Vous trouverez ici la version complète des travaux intermédiaires menés tout au long de ce processus collégial. Pour la version finale, mise en page et publiée, se référer au site Internet de la FEP.

Par ce projet fédératif, la Fédération de l'Entraide Protestante entend :

- rappeler sa vocation et sa mission
- présenter les orientations stratégiques qui guideront son action
- définir des priorités pour demain
- préciser comment elle entend agir

La Fédération de l'Entraide Protestante a vocation à rassembler, soutenir et porter la parole des associations et fondations protestantes engagées auprès des plus vulnérables : personnes en situation de précarité, de handicap ou de maladie, enfants et jeunes, personnes exilées, personnes âgées...

Comme le rappelle sa charte, elle témoigne d'une double fidélité : à l'Évangile qui est son socle, son inspiration et le lien entre ses membres, et à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui guide ses convictions et ses choix.

En découlent les principes qui l'animent: fraternité et accueil inconditionnel, justice, responsabilité, sens du débat, respect de la dignité de chacun et attachement à la laïcité.

La Fédération de l'Entraide Protestante refuse toute fatalité face aux nombreux défis de notre temps, qui alimentent les peurs et fragilisent le lien social. Consciente des enjeux politiques, économiques, sociaux, mais aussi technologiques et environnementaux, elle construit avec espérance et met sa foi en action au service d'un monde plus juste et plus fraternel.

Sommaire

Préambule	2
1. La Fédération de l'Entraide Protestante (FEP).....	4
1- Histoire d'un regroupement progressif	4
2- Charte de la FEP (adoptée à l'AG du 16 avril 1999)	4
3- Objet social de la Fédération (Statuts du 14 février 2019)	5
4- Extraits de la carte d'identité de la FEP (rédigée en 2022 et votée par le CA)	5
5- Chiffres-clés en 2026.....	7
6- Organisation.....	7
2. Évaluation des précédentes orientations	9
Rappel des orientations politiques de 2019	9
Ce qui a fonctionné :	9
Ce qui n'a pas fonctionné :	10
Ce qui n'était pas prévu : les bonnes surprises !.....	11
3. Constats et enjeux	12
Éléments prospectifs 2025.....	12
Démocratie et vivre ensemble	13
Transition écologique.....	14
Transformation sociale	15
Spiritualité	16
Modèle associatif	17
4. Des objectifs communs pour notre action	18
1. Promouvoir le pouvoir d'agir pour une société durable et inclusive	18
2. Développer la vie fédérative et le sentiment d'appartenance	20
3. Affirmer la spécificité protestante dans un cadre laïque ouvert	20
4. Mutualiser les compétences et partager des services	22
5. Porter un plaidoyer stratégique et une communication impactante sur des causes transversales	23
5. Orientations stratégiques et objectifs opérationnels 2026-2031	24
La FEP, tête de réseau, au service de ses membres.....	24
La FEP, inspirée par l'Évangile, au service du prochain	25
La FEP, voix d'espérance, au service de la société.....	27
6. GLOSSAIRE	29

1. La Fédération de l'Entraide Protestante (FEP)

1- Histoire d'un regroupement progressif

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, les nombreuses œuvres diaconales qui coexistaient au sein du monde protestant constituaient une mosaïque d'institutions hétérogènes, et, pour la plupart d'entre elles, isolées. L'édification d'une maison commune regroupant toutes les composantes de la diaconie protestante en France s'est étalée sur près d'un demi-siècle. La Fédération de l'Entraide Protestante est née du rapprochement de trois fédérations : l'Entraide Protestante fédération nationale (EPfn), la Fédération Protestante des Œuvres (FPO) et la Fédération des Œuvres Évangéliques des départements du Rhin et de la Moselle (FOE).

La constitution de la Fédération des œuvres évangéliques (FOE), en 1949 pour les départements de l'Alsace et de la Moselle, suivie un an plus tard par celle de la Fédération des institutions chrétiennes (FIC) implantée dans le reste du pays, s'inscrivit dans le contexte de l'immédiat après-guerre : il fallait remettre en état les bâtiments endommagés, recruter des cadres compétents, se moderniser et s'adapter à un environnement profondément renouvelé avec la mise en place d'un système public de protection sociale.

Au cours des « Trente Glorieuses », les cadres dirigeants et le personnel se professionnalisèrent, ce qui ne fut pas sans préoccuper les dirigeants associatifs qui s'alarmèrent des risques de sécularisation des institutions et de la perte de leur référence protestante. En 1982, la FIC adopta le nom de Fédération protestante des œuvres (FPO).

En 1984, l'Entraide protestante fédération nationale (EPfn) vit le jour, dans le contexte de la mobilisation pour faire face aux conséquences de la crise et à la « nouvelle pauvreté ». Elle fut immédiatement reconnue par l'Etat comme la tête de réseau nationale des associations protestantes engagées dans la lutte contre l'exclusion. L'EPfn qui fédérait 200 institutions fut reconnue d'utilité publique le 19 février 1990. En janvier 1992, la FPO fusionna avec l'EPfn. En 1994, la FOE, tout en conservant sa personnalité juridique, devint l'union régionale Grand Est de l'EPfn.

En 1998, l'EPfn prit le nom de Fédération de l'Entraide Protestante (FEP). A partir de 2001, la FEP entama un processus de régionalisation avec la mise en place de six comités régionaux et la création de fonctions de secrétaires régionaux. En 2011, la FOE adopta la dénomination de Fédération de l'Entraide Protestante Grand Est (FEP Grand Est).

2- Charte de la FEP (adoptée à l'AG du 16 avril 1999)

La pauvreté et les précarités, le chômage, la solitude, l'exclusion et de multiples formes de souffrance ne sont pas des fatalités.

Ce sont des signes manifestes et douloureux d'un ordre culturel, social et économique qui ne laisse que peu de place aux êtres fragiles et vulnérables. Ces atteintes à la dignité humaine sont en contradiction avec la Déclaration universelle des droits de l'homme et en opposition avec l'Évangile.

Il est inacceptable qu'un être humain soit enfermé dans sa souffrance ou abandonné dans sa douleur. Il est inacceptable qu'un être humain ne puisse manger à sa faim, reposer sa tête en un lieu sûr et ne soit considéré comme membre à part entière du corps social. Où qu'il soit et quel que soit son itinéraire personnel, il s'agit toujours d'une négation de la vie.

Les membres de la Fédération de l'Entraide Protestante unissent leurs efforts pour rendre concrète et immédiate la solidarité dont ils proclament l'urgence et l'efficacité.

Ils mettent en œuvre des actions diverses pour soulager les souffrances psychiques, physiques et morales, accueillir et accompagner les personnes en situation de détresse.

Au-delà de cette aide nécessaire, ils s'attachent à discerner et à nommer les causes des souffrances et de la pauvreté. Leur objectif est de mobiliser les femmes et les hommes dans une commune prise de conscience des souffrances et des injustices qui défigurent le monde, afin qu'ils puissent agir pour plus de fraternité.

Les membres de la Fédération de l'Entraide Protestante se fondent sur les promesses de vie et de paix du Dieu d'amour et s'engagent, aux côtés de beaucoup d'autres, à en manifester les signes. Ils veulent affirmer la force libératrice de la Parole de Dieu, proclamer l'espérance, et œuvrer pour un partage équitable.

3- Objet social de la Fédération (Statuts du 14 février 2019)

[...] « Elle a, en conséquence, pour but d'unir les efforts de tous ses membres pour rendre concrète et immédiate la solidarité, dont ils proclament l'urgence et l'efficacité. Elle les engage à identifier les causes des différentes formes de pauvreté et de souffrance et à y répondre pour rétablir la dignité et l'autonomie des personnes, conformément à la Déclaration Universelle des droits de l'Homme et à l'Évangile de Jésus-Christ. Elle appelle à œuvrer pour un partage plus équitable, pour plus de justice, pour une réhabilitation physique et psychique et pour l'insertion sociale. »

4- Extraits de la carte d'identité de la FEP (rédigée en 2022 et votée par le CA)

a- Trois missions opérationnelles :

1. -> Relier et animer

Rassembler les acteurs protestants de l'action sociale, médicosociale et sanitaire

- **Animer un réseau organisé en régions** : accompagnement personnalisé des membres, échange de pratiques et d'expériences, encouragement à l'entraide et la coopération.
- **Insuffler du contenu et du sens (ancrage protestant commun)** : espaces de partage et d'analyse.
- **Offrir un support au développement et à l'action des membres** : communication, ressources humaines et financières, méthodes, formation.

2. -> Expérimenter et co-construire

Ecouter le terrain et nourrir une réflexion dynamique pour donner du sens à l'action

- **Décrypter** les évolutions sociétales pour prévenir, innover et être acteur de propositions.
- **Recueillir et analyser** des informations et expériences terrain
- **Co-produire** des outils, ressources, réflexions
- **Explorer et tester** de nouvelles approches, en organiser la mise en œuvre avec les membres et les partenaires
- **Coopérer** avec différents acteurs, sur le plan national et international

3. -> Interpeller et contribuer

Améliorer les politiques publiques en participant au dialogue civil et social, en France et à l'étranger :

- **Représenter** les membres dans les instances et institutions
- **Porter** un plaidoyer politique/sociétal, en concertation avec la FPF et d'autres partenaires engagés dans l'action sociale.
- **Interpeller, conseiller et formuler** des propositions auprès des instances et pouvoirs public .
- **Participer** à des groupes de travail thématiques et mettre en place des partenariats institutionnels
- **Favoriser** l'inclusion et la cohésion sociale, en changeant les regards

b- Positionnement : le protestantisme en action

La FEP (Fédération de l'Entraide Protestante), reconnue d'utilité publique, rassemble, anime et soutient les acteurs protestants de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire en France. Ses membres, répartis dans toute la France, sont engagés auprès des plus vulnérables : les personnes en situation de précarité, les étrangers, les personnes âgées, les malades, les personnes en situation de handicap, l'enfance et la jeunesse... Elle porte leur voix avec audace et interpelle les pouvoirs publics et les partenaires. Elle encourage l'entraide entre ses membres, se nourrissant de leur pluralité et suscitant expérimentations et réflexions sur le sens de leur action. Reconnue d'utilité publique, la FEP inscrit sa démarche dans un dialogue actif et bienveillant avec l'ensemble des acteurs de la solidarité en France et en Europe. Portée par son ancrage protestant, elle participe – collectivement avec ses membres – à la construction d'une société qu'elle espère plus juste et plus fraternelle.

c-Démarche & principes d'action

- **Participative** : co-construction, pluralité, dialogue inclusif.
- **Bienveillante** : accueil inconditionnel, écoute, accompagnement, prendre soin
- **Porteuse de sens** : spiritualité, humanisme, espérance

- **Affirmée, engagée** : protestation, pro-action, exigence
- **Innovante** : exploration, expérimentation
- **Humble, réaliste** : au service d'un projet qui nous dépasse

5- Chiffres-clés en 2026

Le réseau de la FEP regroupe 32 000 salariés et 19 000 bénévoles. Il représente un poids économique de 2,7 milliards d'euros.

En 2024, les ressources de la fédération s'élevaient à 2 344 000 € dont 760 000 € (32%) de cotisations, 818 000 € (35%) de financements privés et 662 000€ de subventions publiques (28%).

L'emploi des ressources : animation du réseau : 1 100 000 € (47%), explorer et co-construction (dont accueil de l'étranger) : 773 000€ (33%), communication et plaidoyer : 235 000€ (10%), Les frais de fonctionnement et de recherche de fond ne s'élevant qu'à 10% du total, soit 243 000 €

L'action et les moyens déployés par la FEP s'articulent donc autour de 3 axes, qui se rapportent aux 3 missions fédératives et représentent 90% de l'emploi des ressources.

La valorisation du bénévolat fédératif est de 124 000 € représentant les contributions volontaires en nature (bénévolat) au service direct de l'action

Pour aller plus loin, se reporter au « Rapport d'activités 2024 » :

[Rapport Activite FEP 2024-web.pdf](#)

6- Organisation

La FEP est gouvernée par un conseil de 30 administrateurs issus à parité du collège régional et national. Le conseil d'administration élit le bureau pour 3 ans et fixe les orientations stratégiques et politiques de la Fédération. Le plan d'action qui en découle est mis en œuvre grâce à une équipe de 20 salariés basée à Paris et dans les régions, et à de nombreux « bénévoles de gouvernance » engagés dans le pilotage d'instances ou de groupes de travail, la représentation fédérative, la participation à des projets...

La Fédération de l'Entraide Protestante a son siège à Paris, à la Maison du Protestantisme au 47, rue de Clichy. Elle est présente auprès des membres grâce à la présence des délégués

régionaux présents dans six régions : Arc Méditerranéen, Grand Est, Grand Ouest, Nord-Normandie-Ile de France, Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne, Sud-Ouest. Il faut noter que la région FEP Grand Est est constituée en association autonome juridiquement, et dispose de son propre conseil d'administration.



2.Évaluation des précédentes orientations

Rappel des orientations politiques de 2019

« Vers de nouvelles fraternités » :vote du CA du 28 juin 2019 et article de la présidente dans *Proteste*

Le constat partagé en 2019 était celui d'une époque complexe marquée par la perte des repères et l'inquiétude : menace climatique, fragilité de l'économie, inégalités sociales, dérives politiques... dans un monde qui, pourtant, a soif de sens et d'engagement. Dans cet esprit, le conseil d'administration de la FEP, largement renouvelé au printemps 2019, s'était fixé trois axes stratégiques/engagements pour guider son action :

1. Un ancrage spirituel et éthique protestant

Notre identité protestante est ce qui nous rassemble et qui nous distingue des autres mouvements fédératifs engagés dans l'action sociale : qu'elle soit centenaire ou toute récente, l'histoire de chaque membre de la FEP trouve son origine dans l'appel du Christ à accueillir les plus petits et les plus fragiles. Cet appel nous met en marche, nous nourrit et nous porte, il oriente notre action et nous conduit à vivre dans un lien privilégié avec l'Église.

2. Une parole qui circule et qui porte

La communication est au cœur de la vocation de la FEP. Elle s'incarne de diverses manières : dans les échanges entre la Fédération et ses membres, dans chaque région, en s'appuyant sur le travail des comités régionaux, à travers la réflexion des groupes de travail thématiques, ou vers l'extérieur par le biais du plaidoyer et des liens avec nos partenaires.

3. Un appui opérationnel renforcé

La FEP a pour mission d'être à l'écoute de ses membres et de répondre à leurs besoins. Elle est présente sur le terrain grâce aux secrétaires régionales qui animent la vie fédérative. Elle propose des outils (formations, soutiens ponctuels, groupes de travail, événements...), partage les projets innovants, nourrit la réflexion et offre aux adhérents la visibilité d'un réseau reconnu.

2024-2025 : Synthèse des contributions des participants au travail fédératif

187 participants ; 503 idées postées

Ce qui a fonctionné :

Depuis 6 ans, la FEP a connu de nombreuses avancées significatives sur les 3 grandes orientations stratégiques.

- **L'ancrage éthique et spirituel protestant**

L'identité protestante est mieux assumée et valorisée. La création d'un poste dédié et la diffusion de la Boussole ont permis de nourrir une réflexion partagée et visible. Des outils concrets (formations, écrits, webinaires) soutiennent désormais l'expression de cette dimension dans les actions de terrain.

- **Une parole qui circule et qui porte**

La communication a connu une véritable structuration : nouveau logo, charte graphique, newsletter, prise de parole auprès des médias et pouvoirs publics. L'équipe est passée de 1 à 3 personnes. La qualité des productions s'en est ressentie, notamment la revue *Proteste*. La mise en réseau, les rencontres régionales ou les Cercles ont favorisé l'écoute et la circulation de la parole. Le plaidoyer s'est doté de principes et de méthodes favorisant l'expression de la FEP. Enfin, des projets comme les Couloirs humanitaires ou EN ACT pour la régularisation des migrants par le travail, et des coopérations avec la Fédération Protestante de France (FPF), ont permis de renforcer la visibilité de la FEP sur la scène nationale et internationale.

- **Un appui opérationnel renforcé**

L'appui au terrain s'est intensifié grâce à une équipe élargie (délégués régionaux), une présence accrue (visites, rencontres en terrain connu...) et des outils concrets (guide du bénévolat, formations, accompagnement). La création d'événements rassembleurs comme les journées régionales, les journées thématiques, les séminaires CA/équipe, ont favorisé un nouveau sentiment d'appartenance et de dynamique fédérative, traduit notamment par l'augmentation régulière des cotisations (+ 26% depuis 2020). Quatre éditions du Prix Charles Gide auront permis de distribuer près de 400 k€ à une soixantaine de membres. La crise sanitaire a provoqué une accélération de l'usage des outils numériques bouleversant les pratiques : développement des "entraides en ligne", multiplication des visioconférences qui ont permis de maintenir et même d'intensifier les liens malgré la distance.

Ce qui n'a pas fonctionné :

Malgré ces réussites, plusieurs difficultés ont émergé ou se sont renforcées. La mobilisation des membres reste inégale : beaucoup d'adhérents sont peu actifs dans la vie fédérative, notamment en région. La participation aux cercles thématiques, formations et événements demeure faible dans certains secteurs.

La communication interne et externe, bien que structurée, est perçue comme confuse, avec un manque de clarté sur la diffusion des informations (multiplication d'emails, site peu efficace...). Le plaidoyer a peine à être visible et mobilisateur, notamment autour de la jeunesse, de la transition écologique, ou dans le contexte de la crise des EHPAD.

Le lien fédératif n'a pas suffisamment pris : peu de coopération effective entre associations proches géographiquement, des réseaux locaux parfois dormants, une difficulté persistante à fédérer des acteurs très différents dans leurs profils et missions.

Certaines innovations, bien qu'enthousiasmantes, n'ont pas réussi à essaimer largement : partage d'expériences limité, difficulté à reproduire les bonnes pratiques, manque de relais auprès des Eglises locales et des paroisses. Des attentes demeurent sur l'appui opérationnel pour des démarches administratives (déclarations en préfecture) ou juridiques, sur la formation (notamment pour les bénévoles) et sur le soutien aux petites associations isolées.

Enfin, le rajeunissement des équipes bénévoles, l'ancrage protestant et l'animation spirituelle dans les établissements restent des enjeux forts.

Ce qui n'était pas prévu : les bonnes surprises !

De nombreuses bonnes surprises ont émergé au cours de cette période. **La Boussole**, née comme réponse rapide à la crise Covid, est devenue un outil fédérateur et pérenne, structurant aussi bien la communication interne que l'animation spirituelle.

Les **entraides en ligne**, initiées pendant le confinement, se sont durablement installées et ont permis des échanges nourris, la découverte de projets inspirants, et le renforcement de l'esprit d'appartenance. De nouveaux formats, comme les **webinaires**, les **réunions mixtes visio-présentiel**, ou encore les **journées des Capitaines**, ont apporté fraîcheur et convivialité dans la vie fédérative.

La FEP a su saisir des opportunités nouvelles, comme l'obtention de financements (enveloppe "Mieux Manger pour Tous"), la reconnaissance par la DGCS comme tête de réseau sur les questions d'alimentation solidaire, et le développement de projets transversaux tels que **EN ACT** ou les **couloirs humanitaires**.

La transition numérique des bénévoles a progressé bien au-delà des attentes. Le renouvellement du Conseil d'Administration, le renforcement de la coordination entre salariés et élus, et l'arrivée de nouveaux collaborateurs engagés ont dynamisé la fédération.

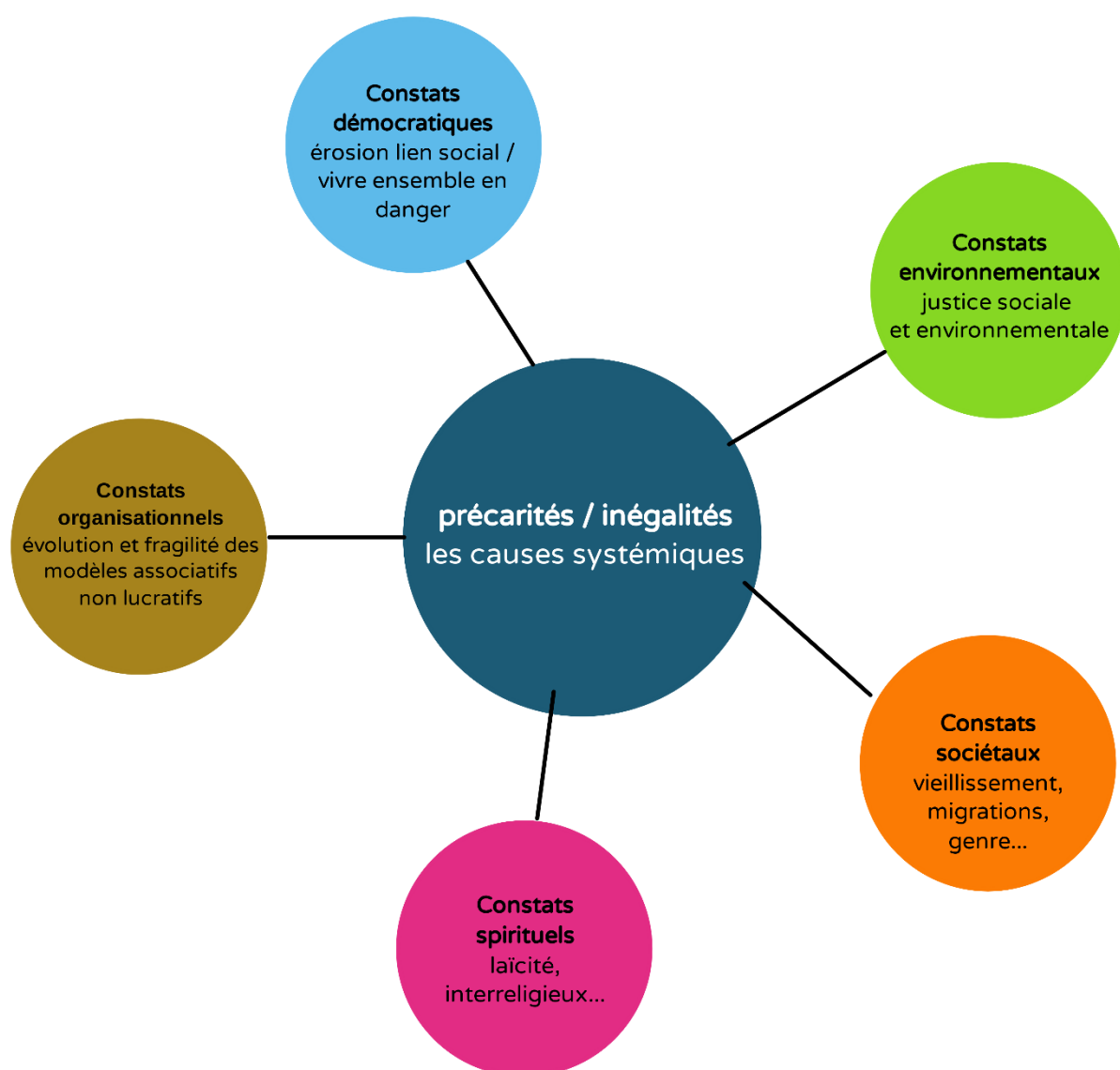
Enfin, des projets inattendus mais emblématiques, tels que le **Prix Charles Gide** et la **refonte du Carrefour de l'engagement protestant**, ont contribué à soutenir les membres et à redonner de la visibilité et de la légitimité à l'engagement protestant dans l'espace public.



3. Constats et enjeux

Éléments prospectifs 2025

Alimentées lors de 27 réunions dans le réseau FEP au premier semestre 2025, par un séminaire du Conseil d'administration et les réunions d'équipe, les contributions de 187 participants (1018 idées partagées dont 514 constats) ont mis en lumière cinq thématiques :



Démocratie et vivre ensemble

Le brainstorming fédératif (105 idées partagées sur ce thème) a mis en lumière une série de constats qui dessinent une même toile de fond et peuvent être regroupés en plusieurs tendances majeures :

1. Un climat de repli et de fragmentation sociale

Le paysage actuel se caractérise par une série de fractures profondes qui fragilisent les fondements du vivre-ensemble. La montée de l'individualisme, du repli sur soi et du repli identitaire affaiblit les dynamiques collectives. La méfiance généralisée, la difficulté à débattre sereinement et l'isolement grandissant nourrissent une société de plus en plus fragmentée, marquée par la peur et l'exclusion.

2. Une démocratie affaiblie et en perte de sens

Les valeurs démocratiques sont mises à mal : désintérêt croissant pour le vote, défiance vis-à-vis des autorités, sentiment d'abandon dans certains territoires. La parole publique perd en légitimité, tandis que les discours politiques se durcissent autour de thèmes clivants (populisme, stigmatisation des minorités, dérives sécuritaires). Le débat démocratique se heurte à une pensée unique ou à des radicalisations.

3. Des inégalités renforcées par les transformations administratives et numériques

La disparition des contacts humains dans les services publics, la complexité administrative et la dématérialisation accrue créent des violences invisibles. Ces situations rendent difficile l'accès aux droits, notamment pour les personnes isolées, étrangères ou précaires. Le développement du télétravail et la fracture numérique accentuent encore l'éloignement et la perte de lien.

4. Un rôle pivot pour les associations, mais des difficultés internes persistantes

Les associations deviennent des intermédiaires humains essentiels entre les institutions et les personnes, porteurs d'une éthique de la relation et du soin. Pourtant, elles rencontrent des difficultés croissantes à intégrer les bénéficiaires dans leur gouvernance, à valoriser les bénévoles, ou à renouveler leurs instances. Les évolutions de l'engagement, notamment chez les jeunes, interrogent la capacité collective à faire vivre une démocratie associative.

5. Des enjeux éducatifs, culturels et relationnels en tension

L'éducation populaire peine à se structurer face à une désinformation massive, à la montée du complotisme et à une expression violente sur les réseaux sociaux. Les

préjugés, le racisme et une laïcité mal comprise alimentent les divisions. Les familles et les individus expriment pourtant un fort besoin d'écoute, de reconnaissance et d'inclusion. La parole sur les violences (familiales, sociales, institutionnelles) tend à se libérer, mais reste difficile à accompagner dans un contexte de ressources limitées.

Transition écologique

Les contributions (68 idées partagées) ont été regroupées autour de quatre thématiques :

1. Une urgence environnementale aux conséquences sociales majeures

Le réchauffement climatique, l'effondrement de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes produisent des effets de plus en plus tangibles, notamment sur les plus précaires. Les populations vulnérables, souvent peu responsables des dérèglements en cours, en subissent pourtant les conséquences les plus graves : catastrophes naturelles, hausse des prix de l'énergie, difficulté d'accès à une alimentation saine, ou encore isolement lié au manque de transports. Les inégalités sociales se trouvent ainsi amplifiées, y compris dans les territoires ruraux, où les disparités avec les zones urbaines s'accroissent.

2. L'injustice dans la transition écologique

La transition écologique soulève une question centrale : comment agir sans aggraver les inégalités ? Les plus démunis, souvent exclus des décisions, ont peu de leviers d'action. La question de l'accessibilité (financière, géographique ou logistique) aux pratiques vertueuses se pose avec acuité : peut-on manger bio quand on peine à manger tout court ? Peut-on adapter les bâtiments aux canicules si l'on manque de moyens ? Pour être juste, la transition devra être accompagnée et solidaire, avec des mesures ciblées en faveur des publics les plus fragiles.

3. Une prise de conscience réelle mais des moyens limités

Dans les établissements et les associations, la conscience des enjeux progresse. Des actions locales émergent : tri, circuits courts, sensibilisation, concours internes... Mais la transition se heurte à des réalités concrètes : surcharge de travail, manque de moyens, incohérences entre les objectifs et les pratiques. Le passage de la parole aux actes reste complexe. Les normes sont parfois mal comprises ou difficiles à appliquer. Les changements sont trop lents au regard de la gravité de la situation.

4. Des défis collectifs à relever dans les territoires

La transition écologique suppose une mobilisation collective, fondée sur des alliances locales et des coopérations territoriales. Il s'agit d'impliquer usagers, bénévoles, salariés et partenaires autour d'enjeux partagés : repenser les modes de vie, adapter les lieux d'accueil, intégrer la RSE dans les projets associatifs, anticiper l'accueil des réfugiés climatiques... Les structures de l'économie sociale et solidaire ont un rôle clé à jouer comme tiers de confiance, facilitateurs et porteurs de solutions concrètes.

Transformation sociale

Les échanges (130 idées partagées sur ce thème) dressent une série de constats regroupés en 5 tendances majeures :

1. Une précarité qui s'étend et s'installe

La précarité ne touche plus seulement les plus marginalisés. Elle s'étend à de nouveaux publics : étudiants, familles monoparentales, travailleurs pauvres, personnes âgées isolées, ou migrants. Les files d'aide alimentaire témoignent de cette extension : on y croise désormais des salariés. Le logement reste un point de tension : les solutions manquent, les parcours résidentiels sont instables, et l'accès aux biens essentiels devient plus difficile.

2. Une dégradation préoccupante de la santé mentale

La santé mentale est devenue un enjeu transversal. Isolement, précarité, ruptures, violences... Les troubles psychiques se multiplient, sans que les réponses ne soient à la hauteur. Manque de professionnels, dispositifs inadaptés, accompagnement insuffisant : les personnes comme les professionnels sont en souffrance. Les jeunes et les personnes âgées sont particulièrement touchés.

3. Des parcours de vie fragmentés

Les parcours des personnes accompagnées sont de plus en plus heurtés : chômage, mobilité contrainte, ruptures familiales, perte de repères éducatifs. L'interculturalité vient complexifier l'accompagnement (différences de rites, rapport au soin). L'accompagnement doit intégrer les dimensions multiples : âge, genre, handicap, migration, parentalité, insertion. La logique de prise en charge doit s'adapter à cette complexité.

4. Une jeunesse fragilisée

La jeunesse fait face à de multiples difficultés : précarité, décrochage scolaire, chômage, mal-être, sentiment d'abandon. Peu accompagnés, parfois stigmatisés, les jeunes apparaissent comme une population vulnérable. Leur participation citoyenne et associative reste insuffisante, alors même qu'ils représentent un levier clé de transformation sociale.

5. Des droits théoriques, mais des accès bloqués

Les droits sont reconnus en théorie, mais difficilement accessibles : complexité administrative, fracture numérique, méconnaissance des dispositifs, défiance envers les institutions. Les personnes étrangères sont particulièrement concernées. L'accès aux droits exige un accompagnement renforcé et un effort de simplification, dans une logique de rétablissement de la confiance.

Spiritualité

Les contributions (109 idées partagées sur ce thème) ont été regroupées en 5 thèmes :

1. Une société en perte de repères spirituels

La disparition progressive du religieux dans la vie quotidienne s'accompagne d'un désintérêt croissant vis-à-vis des institutions. Ce retrait nourrit une perte de sens, perceptible chez les jeunes ou les personnes accompagnées. Dans les établissements, certains expriment un besoin spirituel non reconnu, notamment en fin de vie. Pourtant, l'évocation de la foi ou de la prière reste souvent taboue, même là où elle pourrait être une ressource.

2. Une identité protestante à redéfinir

Les associations protestantes peinent à affirmer sereinement leur ancrage spirituel. La méconnaissance du protestantisme, la confusion autour de la laïcité et la crainte du prosélytisme entraînent une forme d'auto-censure. Certaines équipes ne savent plus comment aborder les questions religieuses. La diminution des gestionnaires protestants, la baisse de la culture chrétienne et le désengagement de certaines paroisses interrogent sur la transmission de cette identité. Pourtant, vécue comme une éthique d'engagement – « une manière d'être au monde sans confessionnalisme » – elle reste un moteur de sens.

3. Des tensions autour de la laïcité

La laïcité est encore souvent mal comprise. Elle est parfois utilisée pour évacuer toute expression religieuse, y compris spirituelle, alimentant méfiance et crispations. Les associations doivent jongler entre neutralité, écoute des convictions et exigences administratives. Le cadre légal (Loi de 1905) est parfois ignoré ou interprété de façon rigide, rendant difficile un positionnement juste.

4. Un besoin de dialogue et de formation

Le manque de culture religieuse et de formation aux enjeux interreligieux rend les situations parfois sensibles. Des incompréhensions surgissent autour de rites ou pratiques culturelles, parfois en contradiction avec les protocoles professionnels. Pourtant, le dialogue interreligieux et le respect mutuel sont des leviers pour enrichir les pratiques. La diversité religieuse appelle une posture d'écoute, de pédagogie et d'audace.

5. Réconcilier spiritualité et engagement social

Dans un climat de défiance envers les religions, il devient nécessaire de redonner une place à la spiritualité – au sens large – dans les organisations. Non comme une croyance imposée, mais comme ressource d'humanité, d'écoute et d'espérance. Le défi est d'oser parler de spiritualité sans prosélytisme abusif, dans une société plurielle. En assumant cette dimension, les associations peuvent conjuguer accueil inconditionnel, convictions profondes et respect des différences.

Modèle associatif

La synthèse des échanges (102 idées partagées sur ce thème) a mis en lumière une série de constats regroupés en 5 tendances majeures :

1. Une gouvernance associative en tension

Les associations de l'ESS rencontrent des difficultés croissantes à renouveler leurs instances dirigeantes. Le vieillissement des responsables, la réticence à endosser des responsabilités et la peur des risques juridiques freinent les engagements. Les jeunes se montrent peu attirés par la gouvernance bénévole, tandis que les administrateurs en place peinent à passer le relais. Le niveau d'engagement diminue, tout comme la fiabilité du bénévolat. Ce contexte appelle à valoriser le rôle stratégique du conseil d'administration, à renforcer la formation, et à redonner du sens à l'engagement bénévole.

2. Un modèle économique à bout de souffle

La fragilité financière est au cœur des préoccupations. Les baisses de subventions, la logique concurrentielle des appels d'offres, l'érosion des dons et la rareté des financements privés pour des structures protestantes menacent l'équilibre économique. La montée du secteur lucratif dans les dispositifs publics, notamment en protection de l'enfance, accentue la pression sur les associations. Dans ce contexte, il devient urgent de repenser un modèle économique cohérent avec les valeurs du secteur, plus résilient et moins dépendant.

3. Attractivité et conditions de travail

Les métiers du social et du médico-social souffrent d'un manque d'attractivité : faibles rémunérations, surcharge administrative, précarité, manque de reconnaissance. Le recrutement et la fidélisation deviennent critiques, d'autant plus que la concurrence salariale du secteur privé est vive. Il faut inventer des réponses adaptées : nouvelles modalités managériales, implication des équipes dans les projets, valorisation de l'utilité sociale.

4. Vers une nouvelle dynamique collective

Malgré ce contexte difficile, de nombreuses initiatives locales émergent, souvent méconnues mais porteuses d'innovation. Le développement du mécénat de compétences, la participation accrue des personnes accompagnées ou l'expérimentation de nouvelles formes de gouvernance témoignent d'un secteur en mouvement. Favoriser la synergie entre salariés et bénévoles, encourager la co-construction avec les usagers, oser un discours d'engagement fort : autant de leviers pour redonner du souffle au projet associatif.



4. Des objectifs communs pour notre action

Après l'analyse des enjeux de société, **les Journées Nationale des 12-13 juin 2025 à Sète**, ont permis d'échanger au sein de 14 ateliers et de commencer à élaborer des **objectifs communs** pour les années à venir.

Les attentes convergent : **soutien opérationnel, identité clarifiée, plaidoyer fédérateur et transformation systémique**. Rassemblées ici en 5 objectifs, elles offrent au Bureau et au Conseil d'administration une boussole claire pour négocier le prochain cycle stratégique 2026/2031 et renforcer la contribution originale du protestantisme social à la cohésion nationale.

1. Promouvoir le pouvoir d'agir pour une société durable et inclusive

Contribution et défi :

Les ateliers ont souligné l'importance de dépasser l'aide d'urgence pour transformer durablement les causes des exclusions. Cette approche systémique signifie pour la FEP de s'attaquer aux mécanismes d'exclusion (chômage, isolement, discriminations...) et travailler en réseau avec d'autres acteurs (État, collectivités, entreprises, autres associations) pour transformer le "système" qui produit ces vulnérabilités.

Pour initier ces changements, la FEP souhaite s'appuyer et promouvoir le pouvoir d'agir des personnes concernées, afin qu'elles deviennent actrices du changement.

Le défi pour la FEP est d'insuffler ces principes à grande échelle, pour aller vers :

- une société plus inclusive qui donne sa place à chacun, intègre la participation des usagers dans la gouvernance, élabore des projets qui traitent les causes systémiques, et promeut une culture du pouvoir d'agir dans l'ensemble du réseau.
- une société durable qui associe à toutes nos décisions la protection de la santé et du vivant, la nécessaire transition écologique et la responsabilité sociétale de nos organisations. Il s'agit d'imaginer un futur désirable compatible avec les limites planétaires, apprendre donc à négocier des compromis avec toutes les parties prenantes.

Pistes d'action :

- **Diffuser l'approche systémique** (analyse des causes racines, effets de bord, Plus petit premier pas possible (PPPPP)...) **et la culture du pouvoir d'agir** (mobilisation des usagers, outils participatifs...) à travers des webinaires, des formations ou autres rencontres.

- **Institutionnaliser la participation des usagers** : encourager chaque association membre à intégrer formellement des représentants des personnes accompagnées dans ses instances (conseil d'administration, commissions consultatives). La FEP pourrait fixer un objectif (par ex. 50% des adhérents ayant un usager au CA d'ici 2030) et offrir un appui via un guide pratique pour former ces représentants et adapter les gouvernances. Au niveau fédéral, créer un Conseil consultatif des personnes accompagnées de la FEP, réunissant régulièrement des personnes orientées par différentes associations, pour recueillir leurs avis sur les orientations (une sorte de "jury citoyen" interne).
- **Approches "territoires" et alliances locales** : pour agir systématiquement, la FEP peut promouvoir des projets territoriaux intégrés impliquant divers acteurs. Par exemple, soutenir la création ou le développement des "Pôles fédératifs" réunissant associations FEP et Eglises FPF en lien avec d'autres partenaires (collectivités, associations, autres cultes) afin de diagnostiquer ensemble les besoins d'un territoire et d'y répondre de manière coordonnée. Un projet pilote pourrait être mené dans 2 ou 3 régions avec l'appui méthodologique de la FEP (ingénierie de projet, facilitation de partenariats). Ce type d'approche systémique locale permet de croiser les regards et de casser les silos entre secteurs (logement, santé, emploi...) en centrant l'action sur un même public.
- **Mesurer et valoriser le pouvoir d'agir** : inclure dans l'évaluation des actions sociales de nouveaux critères liés à l'empouvoirement. Par exemple, développer un outil d'auto-évaluation du pouvoir d'agir des personnes accompagnées. La FEP pourrait former à mesurer, avec les usagers, l'évolution de leur autonomie, de leur participation, de leur réseau social, etc., tout au long de l'accompagnement. Les résultats agrégés (anonymisés) pourraient servir à démontrer l'impact qualitatif du travail social protestant au-delà des seuls indicateurs quantitatifs.
- **Favoriser l'innovation sociale ascendante** : créer un fonds d'innovation FEP avec la Fondation du protestantisme, ou orienter le Prix Charles Gide pour financer chaque année quelques micro-projets expérimentaux qui adoptent une approche durable ou favorisent le pouvoir d'agir. En finançant et en évaluant ces projets pilotes, la FEP pourrait ensuite essaimer les réussites dans l'ensemble du réseau, jouant pleinement son rôle fédératif d'incubateur d'innovations.
- **S'engager pour une transition écologique juste et fraternelle** : partager des actions à impact positif (alimentation, biodiversité, recyclage, seconde vie des achats, etc.), promouvoir la mobilisation des dirigeants pour utiliser des référentiels comme Eglise verte et rendre prioritaire des actions écoresponsables dans leurs institutions. Apprendre à mesurer notre impact.

2. Développer la vie fédérative et le sentiment d'appartenance

Contribution et défi :

Le bilan et les constats ont mis en valeur paradoxalement à la fois l'engagement fort et l'intérêt à travailler ensemble dans le cadre de la FEP et en même temps les difficultés à « lever la tête du guidon », à sortir de ses engagements locaux. La volonté de renforcer la dimension fédérative a été plébiscitée en créant plus de liens entre les membres afin de susciter un sentiment d'appartenance.

Pistes d'action :

- Renforcer les **dynamiques de rencontres territoriales** pour créer des liens localement.
- Développer les **liens thématiques** par type de publics ou de métiers (Cercles, Coordinations...)
- **Partager les compétences**, travailler ensemble à travers la FEP pour encourager l'apprentissage mutuel.
- **Rendre la FEP plus visible** au sein de chaque association (kit de communication FEP, Proteste et lettre de nouvelles à mieux diffuser...)
- Proposer des **formations communes pour les salariés et les bénévoles Planifier des ateliers de sensibilisation type fresques.**

3. Affirmer la spécificité protestante dans un cadre laïque ouvert

Contribution et défi :

La FEP évolue dans le contexte français de laïcité, qui impose neutralité de l'État mais aussi liberté de conscience et de culte. Une mauvaise compréhension de ce que sont la laïcité ou le prosélytisme freine actions sociales et financements ; les équipes manquent de repères communs. Il y a un besoin de redéfinir et d'affirmer sereinement l'enracinement spirituel et l'identité protestante des associations, souvent méconnus ou mal interprétés. Pour les œuvres protestantes, le défi est de concilier une identité spirituelle forte avec l'ouverture à tous, dans une société pluraliste où coexistent diverses convictions (religieuses ou non). La Charte de la FEP affirme que l'action sociale protestante s'enracine dans le message biblique d'amour du prochain, tout en respectant les lois républicaines et le principe de laïcité. En pratique, les 370 associations membres accueillent des publics et des collaborateurs de convictions multiples. Cette diversité est généralement bien vécue grâce à « une culture de l'écoute et un accueil inconditionnel », même si des incompréhensions locales peuvent surgir. Cela rappelle la nécessité d'une formation accrue des professionnels et bénévoles aux enjeux interculturels et interreligieux, afin de gérer l'expression religieuse de chacun dans le respect du cadre laïque (ex. équilibre entre liberté de conscience et règles communes). La FEP est attendue pour aider à mieux comprendre et articuler la laïcité, en montrant comment les associations protestantes peuvent être à la fois laïques et attachées à leurs valeurs chrétiennes.

Effets recherchés :

- Un + gd nombre de membres FEP prennent en compte la dimension spi au cœur de leur projet associatif.
- Quelles que soient leurs convictions, un plus grand nombre de personnes accompagnées se voient proposer un accompagnement spirituel **correspondant à leurs besoins/attentes**.
- Proposer une réponse multiforme, pas seulement en termes de service d'aumônerie.
- Sortir d'une sorte de déni/mise en retrait de certains membres sur la dimension spirituelle, tout en étant rassurant sur le fait que cela ne mettra pas l'institution en difficulté / équipes, pouvoirs publics, financeurs, pers accueillis, ...

Projets en cours :

- Compiler et mutualiser les outils d'animation spirituelle, avec des personnes engagées et formées. (Déjà en cours avec EW)
- Organiser une journée sur l'animation spirituelle en RAAB (1^{er} trimestre 2026), qui serait reproduite dans d'autres régions et/ou au plan national.
- Soutenir la mise en œuvre du Site internet « animation spirituelle.org » fin 2026 en partenariat avec la MPEF
- La diffusion et appropriation du livret sur l'accueil de la diversité spirituelle/accueil pers musulmanes

Pistes d'action :

- Formaliser une **position cadre "protestantisme & laïcité"** accessible à tous les partenaires (adhérents, État, financeurs, médias...) en s'appuyant sur la charte. Rappeler le cadre légal en établissements laïques (droits des usagers de bénéficier d'un accompagnement spirituel, art. L1110-11 du Code de la santé publique, etc.).
- Organiser des **formations régulières** pour les salariés et les bénévoles sur la laïcité, le cadre juridique et les cultures religieuses présentes en France. Par exemple, s'inspirer des 13 fiches pratiques issues de l'étude FEP/Goulet pour outiller les équipes face à des situations concrètes (demande de lieu de prière, régimes alimentaires, etc.).
- **Communiquer sur l'héritage protestant** : intégrer dans la communication (site web, réseaux sociaux, brochures) davantage de repères historiques et éthiques protestants qui fondent l'action de la FEP (coopération, primauté de la conscience, etc.). Cela permet de revendiquer positivement l'identité protestante comme un atout dans le débat public (par exemple sur l'hospitalité des exilés, la lutte contre l'exclusion, etc.), tout en réaffirmant que cette identité se traduit par un service universel ouvert à tous.
- Promouvoir le respect du vivant sous toutes ses formes
- Travailler la question de l'engagement au regard des spécificités protestantes.

4. Mutualiser les compétences et partager des services

Contribution et défi :

La FEP est une fédération de 370 associations et fondations très diverses par leur taille, leurs domaines d'action (urgence sociale, handicap, enfance, etc.) et leurs ressources. L'union fait la force : la mutualisation des compétences vise à tirer parti de cette diversité en créant du partage et du soutien mutuel entre membres. Cette mutualisation répond à plusieurs besoins : combler le manque de moyens de certaines petites structures (ex. accès à des expertises juridiques ou comptables coûteuses), diffuser les bonnes pratiques d'une association pionnière à l'ensemble du réseau, et renforcer le sentiment d'appartenance à une même communauté d'acteurs. Les adhérents expriment le besoin d'outils et d'aides concrets. La FEP est vue comme le lieu idéal pour une circulation de l'information, permettant d'apprendre des expériences réussies (et même des échecs) des autres membres. La FEP fournit des outils pour accompagner et soutenir ses adhérents. Ces actions renforcent les capacités locales en s'appuyant sur l'échelle nationale.

Pistes d'action :

- Lancer une **plateforme numérique** intégrant annuaire de compétences, base de modèles (statuts, contrats, procédures), FAQ juridique/financière et guichet d'assistance.
- Renforcer les “ **les communautés de pratique** ” à travers les rencontres des Cercles sur différentes thématiques transversales (gouvernance, numérique, financements, transition écologique, inclusion, communication), alternant webinaires et sessions présentielle au niveau national ou régional.
- Proposer davantage de **formations** sur des sujets comme l'approche systémique, l'identité protestante, la laïcité et le dialogue interreligieux, ainsi que sur l'animation spirituelle au sein des associations.
- Explorer la création de pôles de **services partagés** (juridique, compta, numérique, qualité) accessibles aux membres qui le souhaitent. Par exemple un juriste du droit du travail associatif qui consacrerait du temps à conseiller plusieurs petites associations adhérentes ne pouvant assumer seules ce poste .
- Poursuivre et amplifier les **événements et visites de terrain** (Journées Nationales, rencontres régionales...) en intégrant des ateliers d'échanges de pratiques très concrets et organiser des programmes de visites inter-associatives permettant de découvrir des projets innovants (une ressourcerie solidaire, un dispositif d'habitat inclusif , etc.), pour s'en inspirer directement.
- Partager et valoriser **les ressources déjà disponibles** issues de l'expérience des membres (guide du bénévolat, memento de bonnes pratiques écologiques, label Église verte...).

5. Porter un plaidoyer stratégique et une communication impactante sur des causes transversales

Contribution et défi :

La FEP, aux côtés d'autres acteurs, est attendue sur sa capacité de plaidoyer afin d'influencer les politiques publiques en faveur des plus vulnérables. Les adhérents veulent parler d'une seule voix, fondée sur des faits et un angle éthique, sans posture partisane. Le plaidoyer d'autant plus puissant qu'il est collectif, la FEP veillera à travailler en réseau. Pour amplifier la portée de ses communications, elle sortira du cercle protestant pour toucher le grand public, notamment les jeunes générations moins sensibles aux canaux classiques. Un plaidoyer stratégique signifie cibler des enjeux prioritaires, construire des argumentaires solides fondés sur l'expérience du terrain et les valeurs. Pour cela, le plaidoyer de la FEP doit identifier quelques axes prioritaires où concentrer son effort et son expertise, afin d'obtenir des avancées concrètes entre 2026 et 2031.

Thématiques principales :

- ✓ Justice sociale et précarité : (droits sociaux, santé mentale, accès aux transports).
- ✓ Participation et pouvoir d'agir des plus vulnérables (formation, représentation...)
- ✓ Transition écologique désirable et inclusive (lutte contre la précarité énergétique et alimentaire, sobriété...).
- ✓ Accès effectif aux droits pour les personnes étrangères (simplification numérique, titres de séjour, hébergement).

Pistes d'action:

- Définir 2 ou 3 axes de plaidoyer prioritaires : construire pour chacun un plan de plaidoyer pluriannuel avec objectifs clairs (évolution législative, budget public accru, changement de regard du public...), alliances à nouer, et calendrier d'actions (colloques, communiqués, campagnes).
- Renforcer les capacités de veille et de plaidoyer des Cercles : production de notes de contexte et arguments factuels pour le réseau.
- Alerter sur les risques de conflits sociaux, de guerre, d'atteinte à la santé, engendrés par l'augmentation de la précarité, le désespoir, la raréfaction et le manque de partage des ressources. Développer ou nouer de nouvelles alliances par exemple avec la FPF ou d'autres acteurs hors protestantisme.



5. Orientations stratégiques et objectifs opérationnels 2026-2031

Cette version est enrichie des objectifs opérationnels proposés par le Conseil d'administration lors du séminaire de septembre 2025.

Espérer, oser, construire, pour servir ENSEMBLE

La Fédération de l'Entraide Protestante réaffirme sa triple vocation de service, mobilisée pour ses membres, témoin de l'Évangile et au cœur de la société. Elle se donne en 3 axes, neuf orientations stratégiques et 20 objectifs opérationnels pour les six années à venir.

La FEP, tête de réseau, au service de ses membres

La Fédération rassemble une grande diversité d'associations et de fondations, par les personnes qu'elles accueillent, leur taille et leur modèle économique, leur implantation territoriale et leur inspiration théologique. Elle s'engage à les accompagner, les représenter et à renforcer leur capacité d'action.

A.1 Développe la dynamique fédérative et le sentiment d'appartenance

La Fédération approfondit les liens avec et entre les adhérents et met en œuvre l'animation en régions. Elle pilote des cercles thématiques, coordinations, groupes de travail. Elle fait circuler l'information, suscite et accompagne la réflexion et organise des rencontres régionales et événements nationaux.

- **A.1.1. Créer des groupes de travail/rencontres par territoires**
 - Travailler le lien fédératif au niveau des territoires
 - Mobiliser les bureaux régionaux
 - Faciliter la participation aux rencontres régionales
- **A.1.2 Diversifier les formes de participation**
 - Webinaires, groupes WhatsApp, Journées en présentiel, ressources site Internet....
 - Inciter les membres à participer aux manifestations organisées par les cercles
 - Encourager les adhérents à participer aux journées nationales
 - Rendre la FEP plus visible au sein de chaque association (kit de communication FEP, Proteste et lettre de nouvelles à mieux diffuser)

A.2 Encourage la coopération et stimule l'innovation sociale

Développant la mutualisation et le partage de compétences, la Fédération coconstruit, avec ses membres et partenaires, des expérimentations qu'elle s'attache à évaluer et à promouvoir au sein des politiques publiques.

- **A.2.1. Proposer de nouveaux services et réorienter vers des réseaux existants pour les services pour lesquels l'offre existe déjà**

Services spécifiques qui peuvent ou doivent être fournis par la FEP :

- L'appui spirituel
- L'engagement bénévole et salarié
- La mise en relation entre adhérents pour des aides spécifiques
- L'appui juridique pour les petites associations

- **A.2.2. Promouvoir de nouvelles expérimentations et l'innovation**

- Lancer de nouvelles expérimentations dans de nouveaux domaines tels que la lutte contre la précarité alimentaire, l'engagement salarié/bénévole....

A.3 Construit une palette d'outils et suscite l'engagement pour soutenir l'action

En réponse aux besoins exprimés par ses adhérents, la FEP propose des ressources internes ou des services extérieurs et développe des formations. Elle encourage et accompagne les vocations bénévoles et professionnelles vers les métiers du soin et de la solidarité, notamment auprès des jeunes.

- **A.3.1. Lancer l'Institut protestant de l'engagement**

- Faire témoigner les salariés dans les forums de métiers
- Favoriser l'accès à des stages dans les établissements

- **A.3.2. Développer des formations spécifiques :**

- Discernement pour trouver le bon profil pour les administrateurs
- Proposer des formations de trésorier et de président d'association

La FEP, inspirée par l'Évangile, au service du prochain

La singularité de la Fédération se trouve dans l'inspiration protestante de ses fondateurs, élan commun à tous ses membres. Dans le respect de la loi et des convictions de chacun, il lui revient de témoigner de ce message d'amour gratuit et de rappeler que la vulnérabilité, constitutive de l'existence, est un lieu privilégié de recherche de sens, de relations et de transcendance.

B.1. Valorise la spiritualité comme une dimension essentielle de l'existence

Chaque personne est unique et doit être accueillie et considérée dans la globalité de ses aspirations et besoins, y compris spirituels, quelles que soient ses origines et croyances. La FEP propose son appui pour intégrer la spiritualité dans l'accompagnement et le soin. Elle construit et encourage les partenariats œcuméniques et inter-religieux.

- **B.1.1 Rédiger une charte de l'accompagnement spirituel** : ce qu'il est, ce qu'il n'est pas, dans le respect des consciences, (attention à la neutralité imposée à certains membres). En inventant/proposant aux membres des pistes de réponses qui sortent de l'installation « traditionnelle » des services d'aumônerie.

B.2. Défend une compréhension juste et ouverte de la laïcité

Constatant la fréquente méconnaissance de la loi et les malentendus qu'elle suscite, la FEP rappelle le cadre légal de la laïcité et les principes républicains garantissant la liberté de conscience, de religion et de culte. A l'écoute des interrogations et des situations sensibles, elle informe et soutient ses membres, répond à leurs demandes, dialogue avec les autorités.

- **B.2.1. Proposer un « mode d'emploi » de la loi d'aout 2021 sur le respect des principes républicains et sur le contrat d'engagement républicain** (souvent utilisé à tort et mal compris par les pouvoirs publics/coll locales qui ne lisent pas les décrets d'application qui donnent clairement une vraie latitude d'expression religieuse) La CNAF a une attitude restrictive, interdiction de prosélytisme dans son texte, alors que la loi 2021 dit autre chose. La FEP doit apparaître comme un « tiers de confiance » vis-à-vis des pouvoirs publics pour être clairs sur la laïcité, toute la laïcité, rien que la laïcité !
- **B.2.2. Construire des fiches pratiques** très claires et précises, comme outillage de nos membres.

B.3. S'appuie sur la spécificité protestante, inspiration et ressource pour l'action.

La Fédération nourrit l'enracinement protestant commun à ses adhérents et travaille avec eux la question de l'éthique et du sens, tant pour les personnes accompagnées que pour celles qui s'engagent à leurs côtés. Elle interpelle ses partenaires protestants, notamment les Eglises, pour la mission au service des plus fragiles.

- **B.3.1. Proposer à nos membres des modules de présentation/acclimatation au protestantisme pour les nouveaux salariés/bénévoles**
- **B.3.2. Redynamiser le tissu associatif protestant.** La FEP pourrait-elle être à l'origine d'une nouvelle création du tissu associatif protestant ? Comme au XIXe, puis ds les 60's, pépinière de start up associatives, aider à mettre le pied à l'étrier. Par ex en s'inspirant de la dynamique des AFP qui se sont bcp multipliées et développées ?
- **B.3.3. Promouvoir de nouvelles formes d'engagement ou de résistance collectives.** En référence à l'émergence de nouveaux mouvements de mobilisation citoyenne,

type « gilets jaunes », collectifs citoyens divers, occupations d'espaces publics, notamment @écologie... Quid de redécouvrir le modèle des coopératives... ?

La FEP, voix d'espérance, au service de la société

Mobilisée par les situations d'exclusion et de fragilité, la FEP en analyse les causes pour dépasser l'aide d'urgence et travailler à une transformation systémique. Elle prône l'équilibre entre la construction du bien commun et l'attention aux situations individuelles, convaincue que l'entraide se déploie dans une relation à double sens où chacun donne et reçoit.

C.1. Promeut le pouvoir d'agir et le sens de l'engagement

Attachée à l'écoute et au respect de la parole des personnes accueillies, la FEP encourage leur participation, l'inclusion et la cohésion sociale. Refusant la fatalité, elle propose une vision solidaire et responsable afin que chacun trouve une place juste et digne.

C.1.1. Renforcer la participation des personnes accompagnées et des aidants en déterminant les espaces d'intégration, en participant à la gouvernance, en étant mobilisés dans la conduite de projets.

C.1.2. S'attaquer aux causes de la précarité et après analyse des causes et des besoins avec les acteurs du territoire construire et mener des projets.

C.1.3. Favoriser l'innovation sociale ascendante par un fonds d'innovation FEP et le financement de projets expérimentaux qui adoptent une approche durable et favorisent le pouvoir d'agir. La FEP incubateur d'innovations peut essaimer les réussites dans l'ensemble du réseau.

C.2. S'engage pour des pratiques durables et respectueuses du vivant

Consciente de l'urgence écologique, la Fédération soutient et accompagne ses membres dans cette transition majeure, pour construire un futur désirable et compatible avec les limites planétaires. Elle agit, sensibilise, recense et diffuse les actions innovantes et reproductibles.

C.2.1. Accélérer la transition écologique par la sensibilisation et la mobilisation des membres que ce soit dans leur gouvernance ou comme support à la création de liens entre salariés, bénévoles et personnes accompagnées.

C.2.2. Déployer et rendre accessible en priorité les programmes pour une alimentation responsable, la préservation de la biodiversité, la mobilité douce.

C.2.3. Mobiliser les régions FEP pour leur engagement dans la transition : pour des diagnostics, des mesures et le relais de labels type Eglise Verte, la valorisation des bonnes pratiques, la formation, la négociation de compromis et la fête du vivant.

C.3. Porte la parole des adhérents et prend position dans l'espace public

La FEP s'exprime publiquement au nom de ses membres, dans leurs domaines d'action et sur des causes communes. Ouvert au débat, constructif et audacieux, son plaidoyer s'attache à rappeler les principes et convictions qui l'animent, souvent aux côtés d'autres acteurs.

C.3.1. Assurer une veille, mobiliser les cercles et groupes thématiques, les comités régionaux, pour nourrir le réseau et être réactifs : production de notes de contexte et arguments factuels, alerte sur les risques de conflits.

C.3.2. Construire et mettre en œuvre des plaidoyers avec d'autres acteurs sur les thèmes prioritaires : justice sociale et précarité, participation et pouvoir d'agir des plus vulnérables, transition écologique désirable et inclusive, accès effectif aux droits pour les personnes étrangères.



« ...car je connais les projets que j'ai formés pour vous, dit l'Éternel, projets de paix et non de malheur, afin de vous donner un avenir et une espérance. » La Bible - Jérémie, ch. 29, v. 11.

6. GLOSSAIRE

Quelques définitions

Efficacité : Mesure dans laquelle un organisme s'acquitte de sa mission et atteint ses objectifs.

Efficience : Rapport entre les résultats obtenus et les moyens mis en œuvre (financiers, humains, temps, etc.).

Gouvernance : Mise en œuvre du système par lequel les organismes/associations/entreprises sont dirigées et contrôlées.

Missions : Finalité(s) de l'organisme, déclinée (s) au travers de ses activités et conformément à son objet social.

Orientations stratégiques : adresser les problématiques actuelles et futures au travers des constats et des enjeux. Poser une vision commune sur les défis retenus avec la volonté d'un avenir commun, construit et décidé ensemble.

Objectifs opérationnels : issus des orientations stratégiques, ce sont des cibles spécifiques évaluables, des buts concrets que l'association se fixe pour ses activités.

Plan d'action : déclinaison périodique (annuelle) des objectifs opérationnels en actions/activités concrètes et mesurables.

Processus :

Mécanisme ordonné (ensemble d'activités corrélées ou interactives) transformant des éléments d'entrée en éléments de sortie permettant d'aboutir à un résultat.

Procédure : Manière spécifiée d'effectuer une activité ou un processus. Une procédure couvre généralement plusieurs fonctions et/ou postes de travail. Elle fait généralement référence à des documents complémentaires tels que des modes opératoires, des instructions, des consignes.

Protocole : Document décrivant comment doit être effectuée une tâche donnée à un poste déterminé = instruction = mode opératoire.

Qualité : Aptitude d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques à satisfaire des exigences, à donner confiance aux utilisateurs.

Risque : Situation non souhaitée ayant des conséquences négatives résultant de la survenue d'un ou plusieurs événements dont l'occurrence est incertaine